

Mme Charlina Vitcheva

Directeur général des affaires maritimes et de la pêche Commission européenne Rue Josef II 99 1000 Bruxelles Belgique

Cc : États membres de la mer du Nord

Cc : Groupe des États membres des EOS

**21 août 2025**

Avis du NSAC réf. : 17-2425

## **Avis du NSAC/CC EOS sur les travaux du CSTEP concernant le projet de données sociales sur les pêches**

*Ce document a été approuvé par consensus par le Comité exécutif du NSAC et du CC EOS le 21 août 2025 via une procédure écrite.*

### 1 Contexte

Créé pour combler les lacunes de la législation sur la pêche en matière de considérations sociales et économiques, le groupe de discussion sur les aspects sociaux, organisé par les Conseils consultatifs de la mer du Nord et pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CC), vise à identifier les liens manquants et à proposer des améliorations pour les pêcheries commerciales, artisanales et récréatives. Ces réunions offrent notamment une plateforme de présentation et de discussion des enjeux clés et des évolutions en cours dans ce domaine entre un large éventail d'acteurs (membres et experts invités).

Compte tenu des travaux essentiels actuellement menés par le groupe d'experts du CSTEP sur les données sociales dans le secteur de la pêche, sa coprésidente, Marta Ballesteros, a été invitée à présenter les dernières avancées. Parmi celles-ci figuraient la boîte à outils conçue pour soutenir la dimension sociale de la PCP<sup>1</sup>, qui comprend les profils nationaux des pêches, les profils des pêches communautaires et les indicateurs sociaux, ainsi que les dernières avancées dans l'élaboration du tout premier rapport social annuel (ASOR).

Grâce à ces conseils, les parties prenantes de la mer du Nord et des Eaux Occidentales Septentrionales souhaitent apporter des observations sur le travail du STECF, en le complétant par des avis d'experts pour combler les lacunes potentielles et fournir des perspectives concrètes du secteur de la pêche et d'autres groupes d'intérêt (OIG).

---

<sup>1</sup> [https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/d/stecf/stecf\\_24-05\\_social-data-in-fisheries](https://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/d/stecf/stecf_24-05_social-data-in-fisheries)

## 2 Considérations générales

Dans un environnement en évolution rapide, exacerbé par des tensions géopolitiques croissantes, le secteur de la pêche subit des impacts sociaux et économiques importants. Pour garantir la pertinence et l'exactitude des données, il est essentiel de mettre à jour régulièrement tous les profils de pêche élaborés et les données associées, idéalement une fois par an, lorsque cela est possible. Cela est particulièrement nécessaire lorsque des changements importants affectent les communautés décrites, pouvant entraîner des transformations majeures dans le secteur de la pêche d'un pays. Dans ce cas, un engagement continu avec les parties prenantes par l'intermédiaire des comités consultatifs peut servir de système d'alerte précoce, permettant des mises à jour ponctuelles et ponctuelles.

Les données obsolètes risquent d'être interprétées à tort comme définitives dans les débats politiques et les évaluations d'impact. Il est crucial de garantir la qualité des données tout en maîtrisant les coûts de collecte, et d'identifier les domaines où le travail de terrain est nécessaire. Afin d'optimiser les ressources et d'éviter les doublons, la collaboration avec le groupe de travail d'experts du CSTEP sur le rapport économique annuel et le groupe de travail du CIEM sur les indicateurs sociaux ([WGSOCIAL](#)) doit être maintenue efficacement, en recherchant des synergies lorsque cela est possible.

Les facteurs logistiques nécessitent également une attention particulière. Par exemple, les consultations des parties prenantes par questionnaire limitent souvent les contributions à des aspects prédéfinis, limitant ainsi la capacité à aborder d'autres aspects importants des dimensions sociales de la pêche européenne. L'intégration de questions ouvertes et de sous-questions ciblées permettrait de recueillir un plus large éventail de points de vue tout en garantissant des réponses spécifiques. Cette approche permettrait ensuite d'anticiper et d'attirer l'attention sur des sujets cruciaux pour le secteur de la pêche.

En outre, toutes les parties concernées doivent avoir la possibilité de contribuer au développement des données sociales. Par exemple, deux grands ports de pêche danois en mer du Nord ont été signalés comme manquants dans les profils communautaires élaborés, probablement en raison de l'absence de représentants danois à la réunion d'experts. Pour garantir des résultats représentatifs et exhaustifs, l'engagement des deux parties est essentiel dans les processus du CSTEP. Un avis multi-CC dédié sur l'engagement des parties prenantes dans les processus du CSTEP a été soumis à la Commission le 7 février, décrivant les moyens de renforcer la collaboration <sup>2</sup>.

Des efforts seront déployés pour maintenir une étroite collaboration et un dialogue constructif entre le groupe de travail des experts (EWG) du CSTEP sur les données sociales et le groupe de discussion conjoint sur les aspects sociaux du CC. Cette collaboration sera soutenue par des mises à jour régulières fournies par le président d'EWG lors des réunions du groupe de discussion, ainsi que par la nomination d'un membre du groupe de discussion dédié qui participera régulièrement au EWG en tant qu'observateur.

---

<sup>2</sup> Anglais : <https://www.nsrac.org/wp-content/uploads/2025/02/07-2425-Multi-AC-Advice-on-Stakeholder-Engagement-in-TECF.pdf>

Le fait que la plupart des comptes rendus des réunions des CC soient accessibles au public sur les sites web respectifs des CC et que, lorsque la confidentialité est de mise, les rapports pertinents puissent être partagés bilatéralement avec les experts du CA présente un intérêt potentiel pour le GTE. Ces rapports peuvent enrichir les travaux du GTE, car ils contiennent des échanges précieux sur des questions importantes pour les membres du CC, offrant un aperçu des principales préoccupations et des évolutions émergentes au sein de chaque CC.

Enfin, les membres soulignent l'importance de fournir un retour d'information en temps opportun sur les résultats du CSTEP, idéalement avant leur publication, afin de garantir la pertinence et l'exactitude des documents qui en résultent.

### 3 profils nationaux de pêche

Bien que la pêche récréative n'ait pas été initialement incluse dans la première version du modèle de profils nationaux des pêches (PNP), les comités consultatifs se félicitent de sa reconnaissance accrue dans le modèle mis à jour. Afin de garantir des profils équilibrés et exhaustifs, il est important de développer des indicateurs socio-économiques comparables pour le secteur récréatif. Cela favoriserait une élaboration de politiques plus précise, une planification spatiale marine et une allocation des ressources plus adéquates. Cependant, compte tenu des limitations actuelles en matière de ressources humaines et de la nécessité de produire des résultats de haute qualité, la capacité limitée du GTE à intégrer pleinement la pêche récréative dans ses travaux existants est reconnue. Dans ce contexte, les comités consultatifs soutiennent l'idée que le CSTEP envisage la création d'un groupe de travail dédié pour étudier plus en profondeur la pêche récréative. Ce groupe devrait notamment identifier les lacunes en matière de données et améliorer la collecte de données socio-économiques (telles que les taux de participation, les profils démographiques des pêcheurs récréatifs, les dépenses économiques (telles que l'équipement et les licences), les revenus et la valeur économique des débarquements). En outre, la diversité des pratiques et des réglementations de la pêche récréative entre les pays et les régions doit être prise en compte. La cohérence des données est cruciale, et les associations devraient aider les groupes d'experts en leur fournissant des informations pertinentes.

L'écotourisme devrait également être pris en compte aux côtés de la pêche commerciale et récréative au sein des PFN, car dans certains États membres de l'UE, comme l'Irlande, il devient de plus en plus important pour les communautés de pêcheurs locales.

### 4 profils de communautés de pêche

Les communautés de pêcheurs possèdent un savoir local précieux. Grâce à des mécanismes adaptés, cette expertise pourrait être activement mobilisée pour recueillir des informations pertinentes et élaborer des profils de communautés de pêcheurs. Cela permettrait non seulement d'améliorer la qualité des données, mais aussi de développer un sentiment d'appropriation parmi les parties prenantes et de contribuer potentiellement à un bien-être plus

large. Une initiative pilote explorant la contribution significative des parties prenantes à l'élaboration des profils devrait être lancée.

Un aspect clé à inclure dans les profils communautaires est la diversification des opportunités, particulièrement pertinente pour les petits pêcheurs commerciaux, souvent confrontés à une faible rentabilité et dépendant de sources de revenus complémentaires. Les résultats de la diversification varient selon les contextes locaux et les préférences de chaque pêcheur. Si certains privilégient le maintien des pratiques de pêche traditionnelles, d'autres recherchent des alternatives plus rentables. Il est essentiel de saisir ces dynamiques pour élaborer des politiques favorisant la continuité et l'adaptabilité du secteur.

## 5 indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux doivent refléter la diversité des activités et des politiques des États membres de l'UE, y compris l'impact des décisions de l'UE, du Royaume-Uni et d'autres pays tiers sur les communautés côtières d'Europe. Si les PFN fournissent des informations descriptives sur les relations commerciales et les effets à court et long terme du Brexit, des indicateurs spécifiques traitant de ces impacts font encore défaut. Une autre approche pourrait consister à améliorer les profils des communautés en mettant l'accent sur les cadres politiques des pays concernés par la législation britannique et les accords avec les pays tiers (par exemple, au sein des États côtiers).

À terme, les indicateurs sociaux devraient permettre une collecte plus systématique et homogène de données sociales dans les États membres, une approche saluée par le NSAC et le CC EOS. Cependant, les membres souhaitent souligner la nécessité d'aborder plus en profondeur un domaine qui a reçu une attention limitée jusqu'à présent : la santé mentale et le bien-être au sein du secteur de la pêche dans les États membres. Il est difficile de cerner les perceptions autour de la santé mentale. La santé mentale est souvent associée à des images de thérapie ou à des discussions sur des traumatismes personnels, ce qui peut être rebutant. Néanmoins, des recherches récentes sur la santé mentale des pêcheurs et, plus généralement, sur leur bien-être (voir : Grøn, 2025<sup>3</sup> et Micha & Kelling, 2025<sup>4</sup>) montrent que la santé mentale est à la fois façonnée par un large éventail de facteurs, internes et externes aux communautés de pêcheurs et au secteur au sens large, et qu'elle a un impact sur eux. Il est nécessaire de collecter et d'intégrer systématiquement les données sur la santé mentale afin d'éclairer l'élaboration des politiques. Cela permettrait également de soutenir les efforts visant à renforcer l'attractivité du secteur et de contribuer à d'autres indicateurs pertinents.

## 6 Rapport social annuel du STECF

Les deux CC saluent l'annonce récente de l'élaboration du tout premier rapport social annuel du CSTEP, qui s'inspire du rapport économique annuel existant. Les deux CC se tiennent

<sup>3</sup><https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/1059924X.2025.2464059>

<sup>4</sup><https://www.nature.com/articles/s44183-025-00107-8>

prêts à soutenir le CSTEP en fournissant toute l'information nécessaire pour garantir que ce rapport soit exhaustif, précis et reflète les divers points de vue de tous les acteurs du secteur de la pêche.

Les membres des CC sont bien placés pour identifier et communiquer les premiers signes de changements sociaux ou économiques au sein de leurs communautés. Cela permettrait de détecter rapidement les problèmes émergents, qui ne sont peut-être pas encore pris en compte par les données officielles. De plus, les membres du CC peuvent également signaler les impacts imprévus et locaux de réglementations spécifiques, qui peuvent ne pas être apparents au niveau européen et nécessitent une analyse locale. Ces contributions enrichiraient l'ASOR, le rendant plus concret et nuancé, et représentant les besoins sectoriels.

En outre, le rapport peut prendre en compte les aspects suivants :

- Décalage entre la perception du public et l'expérience vécue des pêcheurs ;
- Pénurie d'équipage et dépendance croissante à l'égard des équipages étrangers, y compris les défis associés tels que l'isolement, les risques pour la sécurité, les barrières linguistiques et l'intégration limitée des travailleurs migrants ;
- Impact des nouvelles politiques nationales (et internationales) sur la hausse des coûts et les conditions économiques sous-optimales du secteur de la pêche ;
- Impacts du développement des énergies renouvelables offshore sur les communautés côtières (positifs et négatifs)
- Perspectives des jeunes pêcheurs, notamment concernant l'attractivité du secteur et le lien entre santé mentale et sécurité à bord ;
- Variations entre les États membres en matière de possibilités de diversification et d'accès ;
- Lien entre les revenus des pêcheurs, les prix de vente, les captures des autres pêcheurs, la formation et la sécurité lors des opérations de travail ;
- Facteurs clés affectant le recrutement des nouveaux arrivants (c.-à-d. préoccupations en matière de sécurité, revenus, impacts des nouvelles réglementations, image publique du secteur, activités concurrentes, bien-être, prévisibilité future).
- Efficacité du soutien financier national et européen à la protection des communautés côtières.
- Effets psychologiques indirects de la planification maritime sur le secteur de la pêche
- L'impact de la perte de légitimité de leur activité sur le bien-être des pêcheurs
- Dynamique de la méfiance institutionnelle dans les zones côtières

## 7 Conclusion

Bien que représentant l'un des trois piliers de la PCP, les aspects sociaux ont historiquement reçu moins d'attention que les dimensions environnementales et économiques. Négliger la

dimension sociale du secteur de la pêche et des communautés côtières revient à négliger un aspect crucial de son identité et de sa valeur.

Les travaux du CSTEP EWG sur les données sociales dans le secteur de la pêche de l'UE sont essentiels à l'élaboration d'un cadre permettant de mettre en œuvre efficacement la dimension sociale de la PCP. Les comités consultatifs saluent le développement de la boîte à outils sur la dimension sociale et le futur rapport d'évaluation des performances (ASOR), qui vise à établir une approche structurée et systématique pour l'évaluation et le suivi des aspects sociaux du secteur.

Bien que les travaux actuels du CSTEP EWG posent des bases solides, les efforts futurs pourraient se concentrer sur la mise à jour des données sur les aspects sociaux et l'engagement inclusif des parties prenantes. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour combler les lacunes en matière de données, améliorer la représentativité, prendre en compte les impacts des événements externes (Brexit et accords avec les États côtiers) et recueillir systématiquement des informations sur le bien-être des pêcheurs (notamment leur santé mentale) afin de mieux éclairer l'élaboration des politiques.

Le renforcement de la collaboration entre le CSTEP et le groupe de discussion sur les aspects sociaux du NSAC/CC EOS sera crucial pour améliorer la compréhension de la dimension sociale de la pêche et, à terme, élaborer des politiques de pêche plus efficaces. Les CC s'engagent également à contribuer à l'ASOR en signalant les premiers signes de changement et les impacts locaux des réglementations, contribuant ainsi à garantir que le rapport soit exhaustif, précis et reflète la diversité des points de vue de toutes les parties prenantes. Enfin, la possibilité de fournir un retour d'information rapide sur les résultats du CSTEP est bienvenue, car elle contribue à garantir la pertinence et l'exactitude des documents produits.

Ce n'est qu'en abordant l'ensemble du spectre de la durabilité, avec ses composantes environnementales, sociales et économiques, qui se renforcent mutuellement, que l'UE pourra mener sa transition et garantir que le secteur de la pêche en sera le fer de lance.